



---

## AVIS À LA PRESSE

---

*Grenoble, le 7 novembre 2013*

**lundi 11 novembre 2013**

**Cérémonies du 95<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918**

**à Grenoble**

Le programme des cérémonies du 95<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

à Grenoble est le suivant :

**8 h 00** : Messe en la Cathédrale Notre Dame

**9 h 20** : Cérémonie porte de France

Monsieur Renaud PRAS, Directeur départemental de l'office national des anciens combattants - victimes de guerre, représente Monsieur le Préfet

**10 h 15** : Cérémonie en hommage aux Déportés du 11 novembre 1943 - Place Pasteur

- Chant des partisans par une chorale d'enfants
- Dévoilement de la nouvelle stèle
- Allocution de Monsieur Jean-Pierre CELSE vice-président de l'Amicale des Déportés Internés Résistants et Familles du 11 novembre 1943.
- Chant des Marais par une chorale d'enfants
  
- Dépôt de gerbes :
  - ☞ gerbes des Associations,
  - ☞ gerbe de Monsieur le Président du Conseil général de l'Isère,
  - ☞ gerbe de Monsieur le Député Maire de Grenoble,
  - ☞ gerbe de Monsieur le Préfet.

- Minute de silence
- Sonnerie aux morts
- la Marseillaise

**11 h45** : Cérémonie au Monument aux morts

- Remise de décorations
- Ravivage de la flamme
- Allocution de Monsieur HUMBERT-DROZ, Président de l'Amicale des chasseurs
- Lecture du manifeste de l'U.F.A.C. par Monsieur Contensouzac, Président départemental de l'UFAC
- Lecture du message du gouvernement par Monsieur le Préfet
- Dépôt de gerbes :
  - ↻ gerbes des Associations au Monument aux Morts et aux Diables Bleus
  - ↻ gerbe de la 27<sup>ème</sup> BIM
  - ↻ gerbe de Monsieur le Président du Conseil général de l'Isère
  - ↻ gerbe de Monsieur le Président du Conseil régional
  - ↻ gerbe de Monsieur le Député Maire de Grenoble
  - ↻ gerbe de Monsieur le Préfet.
- Sonnerie aux Morts
- La Marseillaise
- Salut au drapeau (Chant de la Madelon)